



EGLISE  
ADVENTISTE  
DU SEPTIEME JOUR

Chers frères et chères sœurs,

Pour donner suite aux nombreuses questions concernant les modalités pour se rendre au service de culte du sabbat 31 octobre 2020, voici quelques précisions :

- ✓ Il vous faut l'attestation de déplacement (FFN/Union) qui vous est envoyée avec ce communiqué
- ✓ Ayez également avec vous la circulaire de l'Union que vous avez reçue

Cette dérogation n'est valable que pour les services religieux recevant du public jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

Par conséquent soyons présents demain pour ce temps d'adoration à l'église avant le confinement. Ce culte se déroulera, bien entendu, dans le respect de différentes mesures de protection : gestes barrières, distanciation physique, port du masque, se désinfecter les mains etc.

Je vous souhaite une bonne préparation de sabbat.

Que le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ fasse en tout temps droit à son peuple, afin que tous les peuples de la terre reconnaissent que l'Eternel est Dieu et qu'il y en a point d'autre.

Que Dieu vous bénisse tous.

Pasteur Fernoc Gaston